BILAN DE L'ACTIVITÉ DE **L'ÉTAT** EN **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ÉDITORIAL

L'année 2018 a apporté la preuve, si besoin en était, que les services de l'État sont mobilisés sur tous les fronts dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le présent document offre ainsi une vue d'ensemble des actions menées par l'État dans les domaines du développement économique, de l'équilibre des territoires, de la cohésion sociale, de la protection des biens et des personnes et de l'adaptation de ses méthodes de travail. L'État agit partout et pour tous, et ce panorama permet d'en prendre toute la mesure. En atteste la diversité des sujets évoqués : recherche et innovation, agriculture, emploi, mobilités et réseaux, développement des villes moyennes, accès aux services publics, lutte contre les inégalités, accès au logement et à l'hébergement, action en faveur de la jeunesse, de la vie associative, du sport, de l'égalité entre les femmes et les hommes, préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine, lutte contre les pollutions, développement du numérique dans l'administration.

Qu'à la lecture des différents volets de ce rapport, le lecteur ne perde cependant pas de vue leur fil directeur : celui d'un État proche, modeste et réactif qui a pour vocation de protéger, d'appuyer, de soutenir, d'accompagner, de coordonner, sans agir seul, ni à la place de ses partenaires. Son action ne peut avoir d'impact qu'ancrée dans ses territoires, au contact de la population et de ses besoins. Son action ne peut avoir d'avenir qu'en se réinventant sans cesse pour mieux répondre aux évolutions d'une société changeante dans un monde en mouvement. Son action ne peut avoir de sens qu'en étant irriguée par les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité qui fondent notre République.

Il faut remercier l'ensemble des services de l'État et leurs agents, qui remplissent parfois leurs missions dans des conditions difficiles, pour leur travail qui permet de poursuivre ces objectifs déterminants pour l'avenir de nos concitoyens.

Vous trouverez dans ces pages un inventaire détaillé des actions de l'État avec de nombreuses données chiffrées.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Pascal MAILHOS,
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

TABLE DES MATIÈRES

L'ÉTAT PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION 6

L'État investit dans la recherche et l'innovation en faveur des entreprises et de l'enseignement supérieur 7

L'État redonne des perspectives au secteur agricole et soutient les filières phares de la région 8

L'État accompagne les entreprises et les salariés et participe activement au soutien de l'emploi et de la formation 10

L'État assure le respect des règles par les acteurs économiques dans l'intérêt d'une libre et loyale concurrence 13

L'ÉTAT GARANTIT L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DE LA RÉGION 14

L'État participe au développement des transports et se mobilise en faveur des déplacements du quotidien 15

L'État soutient le déploiement de la téléphonie et du très haut débit et favorise le développement des villes moyennes 17

L'État se mobilise pour assurer une égalité d'accès aux services publics 18

L'ÉTAT LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET RENFORCE LA PROTECTION DES PUBLICS FRAGILES POUR GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE 20

L'État se mobilise pour l'accès au logement et à l'hébergement 21

L'État promeut la jeunesse et la vie associative 23

Le sport, vecteur de cohésion sociale et facteur de rayonnement de la France 24

L'État mène une politique volontariste en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 25

L'ÉTAT PRÉSERVE ET VALORISE LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES DE LA RÉGION ET VEILLE À LA SÉCURITÉ DE TOUS 26

L'État préserve l'environnement, la biodiversité et valorise le patrimoine 27

L'État lutte contre les pollutions et veille à la protection, la sécurité et la santé de tous 29

L'ÉTAT INNOVE ET DÉVELOPPE LE NUMÉRIQUE 31

L'État développe le numérique au bénéfice des usagers 32

Numérique et innovation dans l'administration : les nouvelles méthodes de travail 33

L'ÉTAT PARTICIPE AU **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** DE LA RÉGION

Avec ses partenaires, l'État investit dans les secteurs d'avenir, accompagne les acteurs et assure le respect des règles.

L'ÉTAT INVESTIT DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN FAVEUR DES ENTREPRISES ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POURSUITE DU SUCCÈS DES APPELS À PROJETS DU PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)

Auvergne-Rhône-Alpes représente 17% des investissements du PIA, soit plus que sa part relative sur la dépense nationale de recherche et développement

> Soutien aux entreprises pour des projets à effet structurant

Sur quarante projets retenus, seize ont reçu une aide du PIA représentant un peu plus de 5,7 M€. Le secteur de la santé est particulièrement représenté.

> Soutien à l'enseignement supérieur

En 2018, Grenoble a obtenu un des quatre instituts interdisciplinaires en intelligence artificielle.

Dans le cadre de l'appel à projet « Nouveaux cursus à l'université », 3 projets ont été retenus en Savoie, à Lyon et à Grenoble pour un total de 29 M€ sur dix ans.

Avec 11 lauréats chacun, Lyon et Grenoble sont les deux sites académiques français ayant le plus de laboratoires d'excellence (LABEX) labellisés et financés par le PIA pour un budget annuel de l'ordre de 20 M€.

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION AUVERGNAT

> Création de Clermont-Auvergne-Innovation

Filiale de l'Université Clermont-Auvergne mise en place avec le soutien de l'État, du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de Clermont Auvergne Métropole, cette structure est chargée de valoriser les résultats de la recherche et de maturer les projets de transfert et d'incubation de start-up issues de la recherche publique. Avec AuRA Entreprises, elle développera une démarche de présentation des compétences du site académique à destination des entreprises.

Aide à la recherche dans les entreprises et les collectivités : Auvergne-Rhône-Alpes, 2ème région de France

15%

des *Conventions Industrielles de Formation par la Recherche signées* en Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus de 220

dossiers traités pour favoriser le développement de la recherche dans les entreprises.

14 K€/an

sur trois ans pour chaque dossier d'aide au recrutement d'un doctorant, ce qui représente chaque année plusieurs millions d'euros.

L'ÉTAT REDONNE DES PERSPECTIVES AU SECTEUR AGRICOLE ET SOUTIENT LES FILIÈRES PHARES DE LA RÉGION

Mise en œuvre de la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible

> Objectif : mieux rémunérer les producteurs et mieux répondre aux attentes de la société, ce qui nécessite un travail de fond avec les filières ; au niveau national,
> 27 plans filières ont été élaborés.

Dans le cadre du **Grand Plan d'Investissement (GPI)** doté de 5 Mds € au niveau national, Olivier ALLAIN, ambassadeur national du GPI, a rencontré en novembre 2018 les acteurs de la filière fruits dans les Monts du lyonnais : un réseau local GPI est désormais en place.

© DRAAF ARA

SOUTIEN DES SECTEURS PHARES DE L'AGRICULTURE : LA FILIÈRE BOIS ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

> Gestion durable et compétitivité, enjeux de la filière bois

- 85 projets de dessertes forestières, 49 projets de mécanisation forestière et de modernisation des entreprises, et 7 projets d'animation de filière soutenus en 2018.
- 16 M€ de crédits publics investis dont 5 M€ de l'État et 7 M€ du fonds européen agricole de développement rural, en intégrant le soutien à la restauration de terrains de montagne et à la lutte contre les incendies.

> Une agriculture écologiquement responsable

Avec 5 400 exploitations certifiées ou en conversion, 232 000 ha et 2 000 opérateurs, **Auvergne-Rhône-Alpes se place au 2ème rang national.** Elle compte aussi 36 Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) : fers de lance de la transition vers une agriculture biologique et performante, ils regroupent 400 exploitations agricoles et 40 000 ha de surface agricole utile.

850 K€
de crédits de l'État ont accompagné le déploiement de démarches agro-écologiques collectives.

31 M€
pour accompagner les changements de pratiques avec le déploiement en région du plan *Ecophyto* pour réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de 50 % à horizon 2025.

880 K€
engagés pour poursuivre la mise en œuvre du plan *Ambition Bio*.

200 000 tonnes
d'effluents agricoles valorisées grâce à la mobilisation pour le développement de la filière régionale de méthanisation

Auvergne-Rhône-Alpes, première région bénéficiaire de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) au niveau national

1,5 Mds €

versés par l'État et l'Union Européenne en faveur de l'agriculture, l'agroalimentaire et leurs filières, dont 1,1 Mds € versés au titre de la PAC à 40 000 exploitations agricoles.

315 M€

consacrés à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (soit 1/3 de l'enveloppe nationale).

1 200

projets de modernisation d'exploitations financés pour 175 M€ de travaux et 56 M€ de subventions.

24

jeunes agriculteurs ont reçu une dotation pour accompagner leur installation.

30 M€

versés pour soutenir l'agriculture biologique et les mesures agro-environnementales.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 1ÈRE RÉGION DE FRANCE

En région Auvergne-Rhône-Alpes, **190 M€ du budget de l'État sont alloués à l'enseignement technique agricole**. 120 établissements d'enseignement publics ou privés et 2 000 agents de l'État sont au service de la formation de 30 000 apprenants.

© DRAAF ARA

L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS ET PARTICIPE ACTIVEMENT AU SOUTIEN DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SUR LE TERRAIN

> Visites d'entreprises et médiation

- 740 visites,
- 45 demandes de médiation traitées sur 119 reçues.

> Redynamisation du tissu économique au plus près du territoire

La Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) soutient le dispositif d'appui à la transmission / reprise d'entreprises : en novembre 2018, un grand forum est organisé à Brioude pour présenter les résultats de la démarche qui a fédéré l'ensemble de l'écosystème pour maintenir l'activité économique sur ce territoire.

> Accompagnement des entreprises dans le développement à l'international

La DIRECCTE soutient le dispositif Export Direct qui permet d'accompagner les entreprises dans leur développement à l'international avec la participation de partenaires publics et privés.
En 2018, 11 entreprises ont été sélectionnées après les pitchs organisés lors de plateformes sur tout le territoire de la région ; au total, ce dispositif a accompagné 67 entreprises depuis sa création en 2016.

LA POLITIQUE RÉGIONALE DES ACHATS DE L'ÉTAT FAVORISE L'EMPLOI LOCAL

- En 2018, 69 % des TPE/PME titulaires de marchés publics conclus avec l'État représentent 49% des dépenses concernées.
- Depuis 2014, 103 contrats d'embauche générés sur les marchés publics du préfecture de région au titre des clauses d'insertion sociales représentent un total de 63 000 heures d'insertion.

GARANTIE APPORTÉE AUX DROITS DES SALARIÉS : LES NOUVEAUTÉS 2018

> Dialogue social

Issus des ordonnances travail du 22 septembre 2017, douze observatoires départementaux d'analyse, d'appui au dialogue social et à la négociation collective ont été installés en 2018. Ces observatoires ont vocation à favoriser le dialogue social dans les entreprises de moins de 50 salariés.

> Accès aux droits des salariés

En 2018, 130 000 renseignements ont été donnés, et une démarche de simplification de l'accès au droit avec un numéro unique, une prise de rendez-vous et des demandes en ligne a été mise en place.

> Démarche COntrats Emploi Formation (COEF)

En partenariat avec les branches professionnelles et le Conseil régional, l'État met en œuvre cette démarche depuis plusieurs années pour favoriser la qualification des salariés et sécuriser les parcours professionnels. Dans ce cadre, des COEF ont été signés en 2018 dans plusieurs secteurs : numérique, ingénierie, conseil et événementiel, plasturgie, spectacle vivant, audiovisuel, exploitation cinématographique et distribution de film, industries de santé et hôtels cafés restaurants, tourisme social et hôtellerie de plein air.

> Projet ELENCE, l'humain au cœur de la stratégie de l'entreprise

Porté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et ses partenaires, ce projet a pour but de mettre l'humain au cœur de la stratégie des entreprises en transformant leur management et leur organisation pour mieux articuler performance et qualité de vie au travail.

Un colloque organisé en novembre 2018 a réuni près de 300 participants pour tirer les enseignements de 3 ans de travaux.

L'État se mobilise en faveur de l'emploi des jeunes et des publics fragiles

12 095
dont 7 909 personnes handicapées et 4 186 bénéficiaires du maintien dans l'emploi par l'intermédiaire de Cap emploi.

10
réfugiés ont bénéficié d'une formation de technicien de maintenance en réseau, financée par Michelin Développement, dans le cadre d'une contribution volontaire à la revitalisation.

8 616
postes financés au titre de l'insertion par l'activité économique, pour favoriser l'accompagnement et l'emploi des personnes éloignées du marché du travail.

114 500
jeunes accompagnés par le biais de financements versés aux missions locales.

12 398
personnes bénéficiaires d'une opportunité d'emploi grâce au Parcours Emploi Compétences dont 9 % sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

1,1 M€
du fonds d'inclusion dans l'emploi mobilisés pour 30 projets centrés sur l'accompagnement socioprofessionnel des plus fragiles.

© DRDJSCS ARA

SOUTIEN ACTIF AU SECTEUR DE L'ANIMATION ET DU SPORT, DU SANITAIRE ET DU SOCIAL, PORTEUR DE MÉTIERS À FORT TAUX D'INSERTION

20%
de l'emploi local est alimenté par des diplômes délivrés par la DRDJSCS dans les secteurs jeunesse/sport et sanitaire/social.

15 500
diplômes et autorisations d'exercice délivrés en 2018, ce qui place la région au premier rang pour la délivrance des diplômes jeunesse et sport.

350
organismes de formation et 11 000 membres de jury, 2ème région pour les formations sanitaires et sociales.

> Démarche innovante pour favoriser l'articulation de l'offre de formation avec les enjeux de l'emploi

- Démarche partenariale entre l'État (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), l'Agence Régionale de Santé et le Conseil régional pour une qualification collective par la validation des acquis de l'expérience dans le domaine sanitaire et social : 186 candidats inscrits afin de progresser en qualification.

> Avec ses partenaires, l'État joue un rôle actif dans l'accompagnement qualitatif des formations

- Revalorisation des formations de 5 diplômes d'État, pour les premières promotions en 2021 (assistant de service social, éducateur jeunes enfants, éducateur spécialisé...).

> L'État renforce la professionnalisation dans le secteur du sport

- Déploiement de plusieurs dispositifs comme *SESAME* ou la validation des acquis de l'expérience,
- Soutien à la création de 93 emplois *Centre National pour le Développement du Sport* (CNDS) avec 529 500 € d'aides ponctuelles et soutien à 75 nouveaux contrats d'apprentissage avec 284 000 €,
- Réalisation de l'étude régionale *Enquête emplois CNDS Auvergne-Rhône-Alpes* avec le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) site de Vallon Pont d'Arc : le ministère a souhaité l'étendre au niveau national en lui confiant une enquête nationale,
- Au total, 665 emplois soutenus via le CNDS.

L'ÉTAT ASSURE LE RESPECT DES RÈGLES PAR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS L'INTÉRÊT D'UNE LIBRE ET LOYALE CONCURRENCE

INSPECTION DU TRAVAIL : DES CONTRÔLES ACCRUS DANS LES SECTEURS À RISQUES

- 29 000 contrôles majoritairement dans les secteurs à risques professionnels importants (BTP et industrie) :
  - > 2 000 contrôles du respect de la réglementation et de la conformité des équipements de protection pour lutter contre les risques de chutes de hauteur,
  - > 4 900 contrôles de travail illégal,
  - > 3 600 contrôles de prestations de services internationales surtout dans le BTP et l'hôtellerie/restauration.
- 180 sanctions en matière de PSI pour un montant de 1,5M€ et 400 procédures pénales engagées , essentiellement pour dissimulation de salariés ou d'heures travaillées, dissimulation d'activité et emploi d'étrangers sans titre.

LE RÉSEAU CONSOMMATION, CONCURRENCE ET RÉPRESSION DES FRAUDES

- 14 000 contrôles d'établissements et 900 procès-verbaux dressés :
  - > Contrôles liés à la crise Lactalis,
  - > Secteur de la distribution spécialisée d'aliments et équipements destinés aux animaux de compagnie,
  - > Compteurs de liquides installés sur les véhicules (300 instruments contrôlés sur 175 sites entre septembre et octobre 2018).
- 2 opérations de saisies autorisées judiciairement dans le cadre de pratiques d'ententes illicites.

DR

CONTRÔLES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DANS LES CHAMPS COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORT

- Contrôles de la formation professionnelle : 1 920 demandes de déclarations d'activités instruites et 157 contrôles réalisés.
- Contrôle et évaluation des opérateurs intervenants dans les champs cohésion sociale, jeunesse et sport : 2 300 contrôles tous secteurs confondus et 98 inspections et contrôles réalisés par la mission inspection-contrôle régionale.

L'ÉTAT GARANTIT **L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL** DE LA RÉGION

Avec ses partenaires, l'État investit pour l'aménagement du territoire, soutient les villes moyennes et veille à l'égalité d'accès aux services publics.

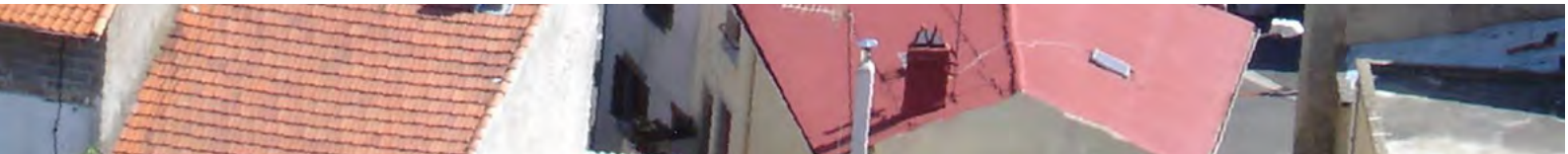

L'ÉTAT PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ET SE MOBILISE EN FAVEUR DES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

PLUS DE 300 M€ INVESTIS POUR LA MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX AXES ROUTIERS

> Contournement du Puy-en-Velay

Inaugurée en juillet 2018 par Élisabeth BORNE, ministre chargée des transports, cette route a été financée à 75 % par l'État avec 146,5 M€ sur un investissement total de 194 M€.

> Route nationale entre Neulise et Balbigny dans la Loire

Financée entièrement par l'État à hauteur de 48 M€, la route nationale n°82 a été mise en service en juillet 2018.

> Liaison A6/A89

Mise en service en mars 2018, c'est l'ultime maillon de la transeuropéenne qui relie Bordeaux à Genève. Section de 5,5 km, elle comprend le viaduc du Sémanet et a coûté 142 M€ financés via le contrat de concession d'Autoroute Paris-Rhin-Rhône.

Contournement du Puy-en-Velay inauguré en juillet et mis en service en octobre 2018

© Le Progrès - Inauguration de la route nationale 82 entre Balbigny et Neulise le 6 juillet 2018.

Le programme de modernisation de la ligne Paris - Clermont-Ferrand est confirmé

Un comité de concertation tenu en avril 2018 a proposé un scénario de desserte avec des trajets directs en 3h06, des trajets avec arrêts en 3h15 et une programmation de travaux. L'exposé des motifs du projet de loi d'orientation sur les mobilités confirme le programme de modernisation pour améliorer la qualité de service pour les prochaines années.

MOBILISATION EN FAVEUR DES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN, UNE PRIORITÉ DE L'ÉTAT POUR DEMAIN

> Modernisation et sécurisation du nœud ferroviaire lyonnais (NFL)

A l'intersection des grands axes européens et nationaux et point de convergence des principales lignes ferroviaires de la région, le NFL joue un rôle primordial dans le fonctionnement des transports du quotidien. Avec 1 150 trains quotidiens, le NFL atteint aujourd'hui ses limites de capacité.

Grâce au Contrat de plan État-Région, 500 M€ ont été débloqués pour apporter fiabilité et régularité sur ces lignes ferroviaires. Des travaux sont financés notamment en gare de La Part Dieu, à Saint André le Gaz et sur la ligne Lyon/Saint-Étienne,...

> Chantier du CEVA : vers une offre de service significative

Le chantier du tunnel Cornavin - Eaux Vives - Annemasse dit CEVA, situé entre Annemasse et Cornavin (Genève) est en cours d'achèvement en vue de déployer le réseau LEMAN EXPRESS en décembre 2019, avec une offre de train toutes les 10 à 30 minutes entre la France et la Suisse.

> Soutien aux petites lignes ferroviaires pour une desserte équilibrée des territoires non urbain

Dans le cadre du contrat de plan État-Région, 200 M€ sont programmés, dont 50 M€ de financement de l'État pour soutenir ces lignes. Fin 2018, plus de 32 M€ ont été engagés sur des opérations ciblant les dessertes du péri-urbain, le désenclavement des territoires et les lignes support des trains d'équilibre des territoires.

L'ÉTAT SOUTIENT LE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉPHONIE ET DU TRÈS HAUT DÉBIT ET FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES MOYENNES

LE SOUTIEN AUX VILLES MOYENNES ET TERRITOIRES RURAUX, VECTEUR ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

> Le programme Action cœur de ville : 25, 5 M€ engagés en 2018

Ce programme national est destiné à redynamiser les centres villes, vecteur de vitalité économique. Vingt-cinq villes réparties dans les 12 départements de la région ont été retenues. Toutes les conventions cadre ont été signées en 2018 ou tout début 2019.

> Le programme de revitalisation des centres-bourgs

Programme national, interministériel et expérimental mis en œuvre depuis 2014, il est destiné à conforter un maillage équilibré du territoire, avec la présence de centres-bourgs vivants et animés.

Six territoires sont lauréats du programme national et seize sont accompagnés dans le cadre du Contrat de plan État-Région, à l'initiative du préfet de région.

Le groupe d'appui régional mis en place en 2018 et composé des services de l'État (préfecture de région, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, Direction régionale des affaires culturelles,) et des opérateurs (Caisse des dépôts et consignations, Etablissement public foncier, Action logement...) a rencontré dix-neuf porteurs de projet volontaires invités à exprimer leurs difficultés. Les retours des collectivités et des membres du groupe sont très positifs.

> Mise en place d'une animation régionale commune aux dispositifs *Revitalisation des centres-bourgs* et *Action cœur de ville*

L'objectif est de favoriser un réseau régional d'informations et d'échanges à destination des chefs de projet de ces deux dispositifs, de leurs élus et des référents État.

TÉLÉPHONIE MOBILE, UN PROGRAMME MAJEUR MIS EN PLACE EN 2018

L'accord du 14 janvier 2018 entre l'État, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et les opérateurs a permis le lancement d'un important dispositif pour améliorer la couverture en téléphonie mobile.

En 2018, 58 sites ont été identifiés et les travaux seront réalisés avant 2020 dans une quarantaine de communes.

Piloté par la préfecture de région et le Conseil régional, ce dispositif est déployé au niveau départemental par les préfectures de département et les Conseils départementaux.

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 500 M€ EN FAVEUR DU TRÈS HAUT DÉBIT

Piloté par la mission France très Haut débit, ce programme de déploiement est financé par l'État dans les territoires ruraux où des réseaux publics sont portés par les collectivités.

7 réseaux d'initiative publique sont financés à hauteur de 530 M€ pour développer le très haut débit dans plus de 3 000 communes représentant plus de 3,6 M d'habitants.

L'Argentière (07) - DR

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR ASSURER UNE EGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

UNE NOUVELLE OFFRE TERRITORIALE DE SOINS ET SANTÉ POUR UNE MEILLEURE ÉGALITÉ D'ACCÈS

© CGET - Maison de santé de Lapalisse (03)

> Adoption du nouveau schéma régional de santé 2018-2023

Adopté en mai 2018 par le directeur général de l'Agence régionale de santé, ce schéma gradue le niveau d'accès aux soins du territoire et le type d'aides financières à accorder pour soutenir l'installation de professionnels de santé dans les zones affectées par la désertifications médicale.

Le soutien de l'État à l'ouverture de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) constitue un des principaux leviers pour inciter les médecins à exercer dans les territoires fragiles.

Fin 2018, on compte 173 MSP et les aides à leur construction ont mobilisé 2,4 M€ de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et 800 000 € de Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

> Soutien accru aux projets de télé-santé

En Ardèche notamment, l'État soutient le dispositif de télémédecine avec 17 139 € de FNADT pour développer la régulation médicale du SAMU, en cohérence avec le schéma régional de santé et le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

DES SERVICES PUBLICS SUR LES TERRITOIRES : LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Maison de services au public

Une réunion régionale consacrée à la présence des services au public sur le territoire s'est tenue à la préfecture de région en octobre 2018 afin de faire un point sur le processus d'adoption des schémas départementaux d'accessibilité des services au public.
Co-construits par les préfets de département et les Conseils départementaux, huit schémas sur douze ont déjà été approuvés. Les quatre derniers pour l'Ain, le Rhône, la Haute-Loire et la Haute-Savoie doivent l'être au printemps 2019.

En 2018, le commissariat général à l'égalité des territoires a demandé au préfet de région d'apporter, avec l'appui des partenaires locaux, sa contribution à la réalisation du nouveau cahier des charges des MSAP au printemps 2019.

167 MSAP

dont

113
portées par une collectivité ou une association,

54
portées par La Poste.

L'ÉQUITÉ TERRITORIALE EN MATIÈRE CULTURELLE, UNE PRIORITÉ FORTE POUR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA CULTURE

> Assurer une présence pérenne et équitable sur tout le territoire régional

L'action de l'État s'est enrichie de nouveaux dispositifs en 2018, notamment dans les champs de l'itinérance, de l'éducation artistique et culturelle, de la lecture publique et du patrimoine. L'investissement de la Direction régionale des affaires culturelles a été très important avec près de 110 M €.

> Deux priorités : l'éducation artistique et culturelle pour 100 % des enfants et l'équité territoriale

- 56 conventions de développement de l'éducation aux arts et à la culture dans les territoires prioritaires permettent de concentrer les moyens pour faciliter l'accès aux œuvres et aux artistes dans les territoires en déprise démographique, les territoires de montagne et les territoires ruraux.
- Des conventions signées avec les douze départements et la métropole de Lyon facilitent le développement des partenariats culturels avec une priorité à l'innovation territoriale et à l'éducation artistique et culturelle.
- Une intervention prioritaire dans le monde rural pour une politique en faveur de l'égalité d'accès à la culture : 45 % de la dotation accompagne la restauration du patrimoine dans des communes de moins de 5 000 habitants ; ces opérations représentent 76 % du total des opérations programmées.

Les Contrats territoires lecture : priorité à l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques

60 à 80 %

du financement du surcoût de l'extension des horaires pris en charge par l'État pendant 5 ans .

513 734 €

d'aides de l'État pour les 30 collectivités qui ont étendu leurs horaires en 2018.

© O. Guay - Aqueducs du Gier à Chaponost (69)

LE SOUTIEN À LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES : UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Avec un budget de l'État de 20,1 M € en faveur de la restauration du patrimoine, en forte hausse en 2018, près de 270 opérations ont été accompagnées en Auvergne-Rhône-Alpes pour un coût total de 50 M€.

Le ministère de la culture a créé un fonds spécifique en faveur des monuments historiques situés dans des communes à faibles ressources pour permettre une intervention accrue de l'État et pour inciter les régions à contribuer aux travaux de restauration sur ces monuments. De nombreux projets ont ainsi été soutenus, comme par exemple les églises de Saulcet et Saint-Désiré dans l'Allier, les châteaux des Allymes à Ambérieu-en-Bugey et de Fétan à Trévoux dans l'Ain, le château d'Aubenas ou la Maison des chevaliers à Viviers en Ardèche.

Le Loto du patrimoine a également permis d'accentuer l'effort de l'État sur des monuments comme l'Aqueduc du Gier à Chaponost et Sainte-Foy-les-Lyon.

L'ÉTAT LUTTE **CONTRE LES INÉGALITÉS** ET RENFORCE LA **PROTECTION** DES PUBLICS FRAGILES POUR GARANTIR LA **COHÉSION SOCIALE**

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT

L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL ET LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS : UN BILAN POSITIF

> Le logement locatif social

108 500
logements locatifs sociaux agréés en 2018 au niveau national.

13 800
logements locatifs sociaux agréés en 2018 au niveau régional.

> Le logement privé

Près de 12 700
logements aidés, soit +38 % par rapport à 2017.

Plus de 83 M€
de crédits ANAH engagés soit + 8 % par rapport à 2017.

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE DES PERSONNES VULNÉRABLES : DES OBJECTIFS NATIONAUX ATTEINTS OU DÉPASSÉS

105
centres d'hébergement et de réinsertion sociale ont été financés à hauteur de 77 M€.

1 487
personnes ont trouvé un logement stable.

573
places en hébergement accompagné crées.

89
places en pension de famille créées.

Mettre à l'abri et accompagner les personnes vers le logement est une priorité de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) qui anime le dispositif au niveau régional, en lien avec les départements.

Un projet innovant pour rendre plus performant le processus de domiciliation a été sélectionné au niveau national : porté par la DRDJCS, il sera testé en 2019.

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Organisée le 3 décembre 2018 à la préfecture de région avec 400 participants, une conférence a lancé la déclinaison régionale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté autour de 4 thématiques : Enfance, Jeunes, Insertion, Travail social/accès aux droits.

Au plan national, la stratégie bénéficiera de 8 Mds € sur cinq ans. La DRDJSCS est responsable de l'animation régionale.

© DRDJSCS ARA

SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES PERSONNES FRAGILES : MAJEURS PROTÉGÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS

> Les majeurs protégés

- 105 centres d'hébergements et de réinsertion sociale ont été financés à hauteur de 77 M€.
- 41 services mandataires et 250 mandataires ont été financés pour un montant de 75 M€.

> Les demandeurs d'asile et les réfugiés

- Le Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (SRADAR), actualisé en juillet 2018, définit pour deux ans la stratégie régionale de l'État en matière d'accueil des demandeurs d'asile, de lutte contre l'immigration irrégulière et d'intégration des réfugiés. Il est piloté par le préfet de région en concertation avec les autres services de l'État et les opérateurs. En 2018, des réfugiés ont été associés à son élaboration (volet intégration), afin de placer l'usager au centre des réflexions.
- La priorité de l'État est l'intégration des réfugiés grâce à un accompagnement personnalisé et à la mise en place d'un parcours global. Les comités départementaux institués par les préfets traitent de tous les aspects de l'intégration : apprentissage de la langue, projet professionnel, accès au logement, accès aux droits, parrainages,...
- En 2018, 1 451 logements ont été mobilisés et 1 285 réfugiés relogés.

L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE ET LA MIXITÉ DANS LES QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE

En 2018, les orientations prioritaires de l'État sont la réduction des inégalités et le renforcement du lien social et de la mixité.

40
quartiers en contrat de ville, soit 411 130 habitants (5,2 % de la population régionale).

272
postes d'adultes relais assurant une médiation de proximité.

2 500
actions financées pour un montant de 19,3 M€.

- L'État apporte son appui aux 52 collectivités qui pilotent et coordonnent les demandes de logement social et assurent le respect de l'objectif fixé par la loi pour tendre vers plus de mixité sociale (25 % des attributions hors quartiers politiques de la ville doivent se faire au profit des demandeurs les plus modestes).
- Organisation par le préfet de région d'une réunion de travail consacrée à la politique de la ville en présence du commissaire général délégué à l'égalité des territoires. Elle a mobilisé tous les acteurs sur l'emploi, la réussite éducative et le lien social via le sport et la culture.
- Formation aux valeurs de la République et à la laïcité en faveur de 150 formateurs et 2 000 acteurs et professionnels de terrain.

D'autres actions phares ont été menées en 2018 :

- Séminaire régional avec participation de 180 adultes relais,
- 40 ans de la politique de la ville,
- Création d'une école de la 2ème chance dans l'Ain,
- Montée en puissance des parcours de parrainage et d'excellence.

© Centre national du costume de scène et de la scénographie. Opération *Osez le musée* - Noël solidaire avec le Secours Populaire (Moulins)

L'ÉTAT PROMEUT LA JEUNESSE ET LA VIE ASSOCIATIVE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 3ÈME RÉGION LA PLUS JEUNE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

> La feuille de route régionale *Ambition, jeunesse et vie associative*

L'État a rassemblé les acteurs régionaux autour d'une feuille de route *Ambition, jeunesse et vie associative* qui facilite la continuité éducative des enfants et promeut une société de l'engagement et de la confiance.

Pour cela, il a mobilisé plus de 5,5 M€ dont 3,5 M€ pour la vie associative, 1,9 M€ pour les actions éducatives et partenariales, et 105 K€ pour accompagner le déploiement des volontaires du service civique.

> Développer une ambition éducative pour tous les enfants, le label *Plan mercredi*

La majorité des collectivités a opté pour une organisation sur 4 jours/semaine et sollicité le label *Plan mercredi* pour garantir la qualité des activités organisées en accueil collectif. Organisé en novembre 2018, le premier comité régional de pilotage de ce dispositif a retenu plusieurs pistes d'action, dont la création d'une plateforme pour échanger les pratiques et mutualiser les outils ou la conception de plans de formation multi-acteurs.

> Encourager l'engagement des jeunes

- Le nombre de contrats de service civique a augmenté de 12 % en 2018. L'animation territoriale du dispositif a permis la mobilisation de 8 000 jeunes.
- Le déploiement du programme *Volont'R* propose aux jeunes réfugiés des missions facilitant leur intégration.
- 3 000 postes de services civiques sur agréments locaux ont été proposés pour un budget de 18 M€.

© DRDJSCS ARA

> Favoriser la mobilité des jeunes en Europe : plus de 1 400 jeunes concernés

- Organisation de rencontres départementales et de journées de formation dans le cadre du programme Erasmus+jeunesse,
- Organisation de 100 chantiers internationaux de jeunes qui ont accueilli plus de 1 400 jeunes.

Le budget Erasmus + jeunesse et sport représente 1,2M€.

> Le *Plan chorale* pour l'école primaire et le collège

Ce plan porté par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture soutient le développement de chorales sur les temps scolaires en école primaire et au collège. Actuellement, 10 % des élèves de collèges participent à une chorale et l'objectif est d'atteindre 100 % des écoles à la rentrée 2020.

LE SPORT, VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET FACTEUR DE RAYONNEMENT DE LA FRANCE

SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

> Le Schéma régional du développement du sport

Son élaboration a été lancée fin 2018 avec la réunion de plus de cent-soixante-dix représentants de l'État, des collectivités, des mouvements sportifs et du secteur privé. Son objectif est de favoriser l'articulation des politiques publiques en couvrant plusieurs thématiques (sport de haut-niveau, formation, santé...).

> Le plan régional *Ensemble pour un sport éducatif*

Impulsé par la DRDJSCS, son objectif est d'associer différents partenaires pour favoriser l'accès au sport à valeur éducative.

> Le dispositif d'*Accompagnement vers une Pratique d'Activité Physique* (DAPAP)

Issu d'un partenariat entre la DRDJSCS et l'ARS, ce programme favorise, dans chaque département, le parcours santé de la personne et les liens entre professionnels et structures (sanitaires, médico-sociales...).

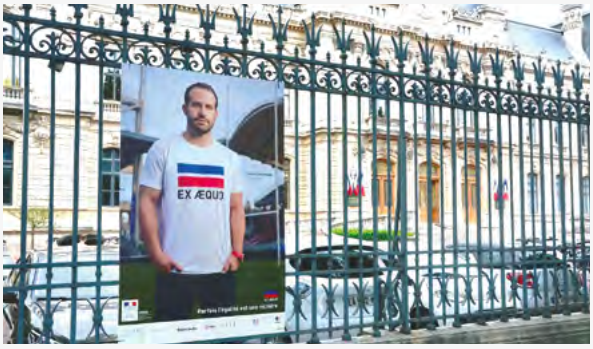

© DRDJSCS ARA

SPORT DE HAUT NIVEAU : RENFORCER L'EXCELLENCE SPORTIVE

> Des réseaux d'acteurs mobilisés par la DRDJSCS :

- Les rectorats et universités qui aménagent la scolarité et le projet sportif dans les collèges et lycées labellisés *Accueil des sportifs de haut niveau*, les six pôles universitaires, les sept plateaux techniques de médecine du sport et les deux centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS),
- Le Conseil régional,
- Les professionnels de santé qui interviennent autour des sept plateaux techniques et quatre antennes médicales de prévention du dopage. Spécifique à la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce réseau apporte un soutien au plus prés des lieux de vie des sportifs de haut niveau.

> Les temps fort de l'année 2018

- Création de trois modules de formation et de sensibilisation : prévention des violences, relations avec la famille et prévention de la consommation de produits à des fins de performance.
- Accompagnement spécifique à l'enseignement à distance via des plateformes numériques : expérimentation dans des collèges et lycées de l'académie de Grenoble et à l'université de Grenoble Alpes pour répondre aux absences des sportifs soumis à des contraintes spécifiques (disciplines du ski notamment).

65
structures de haut niveau

1 783
sportifs accueillis dans les structures de haut niveau

1,7 M€
de budget État en 2018

150
conseillers techniques sportifs placés auprès des fédérations sportives

L'ÉTAT MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2,2 M€ EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

En 2018, l'État a dédié plus de 2 M€ au soutien d'actions en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes / hommes, en complément des crédits de droit commun.

> **Soutien des dispositifs de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes :**

- Accueil et accompagnement des femmes victimes,
- Formation des professionnels à la lutte contre ces violences,
- Soutien aux associations engagées dans le parcours de sortie de la prostitution (premier parcours de sortie validé en 2018).

> **Soutien à l'égalité et la mixité :**

- Promotion de l'entrepreneuriat féminin, de la mixité des métiers, notamment dans le domaine du numérique : 13 000 jeunes ont été sensibilisés grâce à des interventions dans 200 établissements.

Le Tour de France de l'égalité d'octobre 2017 à mars 2018

60
ateliers organisés en Auvergne-Rhône-Alpes d'octobre 2017 à mars 2018.

3 500
femmes se sont exprimées sur leurs attentes et besoins en matière d'égalité.

© DRDFE ARA

L'ÉTAT **PRÉSERVE ET VALORISE** LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES DE LA RÉGION ET **VEILLE À LA SÉCURITÉ** DE TOUS

L'ÉTAT PRÉSERVE L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ ET VALORISE LE PATRIMOINE

L'ÉTAT CONCILIE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE : L'ADOPTION DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS SUR LE LOUP ET LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE 2018-2023

La protection des troupeaux contre la prédation concerne 5 régions et 23 départements. En 2018, elle représente plus de 2 600 dossiers de demande d'aide à la protection et près de 25 M€ engagés (crédits État + Union Européenne).

Adopté en 2018, le plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage est copiloté par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. En région, la DREAL et la DRAAF co-animent les directions départementales des territoires concernées.

L'objectif de ce plan national est d'élaborer une nouvelle méthode de gestion du loup fondée sur une meilleure connaissance de l'espèce et de ses modes de vie pour mieux la protéger et mieux protéger les troupeaux : meilleure intégration des données et connaissances scientifiques, mise en place d'un dispositif pluriannuel de gestion pour une vision à long terme, responsabilisation des acteurs pour une réponse plus adaptée aux situations vécues par les éleveurs, intégration des élus dans la gouvernance.

L'État valorise ses connaissances pour mieux préserver l'environnement

Mieux connaître le territoire

Plusieurs enquêtes sont menées par la DRAAF qui mobilise des centaines d'enquêteurs pour mieux connaître le territoire et ses caractéristiques, et mieux le mettre en valeur : enquête sur l'occupation du sol, sur utilisation des produits phytosanitaires, sur les cultures de légumes,...

Préserver le foncier

La DREAL a réalisé en 2018 un document pédagogique pour une gestion économe du foncier. Il propose un nouveau modèle de développement, à décliner dans les documents d'urbanisme autour de 3 leviers : mobiliser les espaces déjà urbanisés, conforter la connaissance fine du territoire et façonner des projets durables et de qualité.

© A. Taylor-Hughes

ARCHÉOLOGIE ET LABELLISATION : QUELQUES EXEMPLES DE FAITS MARQUANTS EN 2018

- Labellisation d'Ethnôpole, le centre du patrimoine arménien, dixième au plan national.
- Promotion et médiation du patrimoine : 500 000 € pour la promotion des villes d'art et d'histoire.
- Budget de 1,3 M€ pour soutenir les musées. 135 musées bénéficient de l'appellation *Musées de France*.
- Nouveauté 2018 : Le *Catalogue des désirs* pour une meilleure circulation des œuvres des musées nationaux sur les territoires : 3 projets ont été retenus en région à Moulins, Saint-Antoine-l'Abbaye et Roanne, avec un soutien de 65 000€ de l'État.
- Les fouilles sur la nécropole antique de Saint-Vulbas dans l'Ain découverte dans un état remarquable ont donné des résultats scientifiques significatifs.
- En matière d'archéologie, 3 711 dossiers d'aménagement ont été reçus au titre de l'archéologie préventive, 487 prescriptions de diagnostic d'archéologique préventive et 81 arrêtés de prescription de fouilles ont été établis.

Auvergne-Rhône-Alpes, terre de culture avec un patrimoine d'exception et des lieux culturels emblématiques

1,3 Mds €
des collectivités publiques pour la culture.

100 000
emplois (soit 2,1 % du total des emplois dans la région).

4 605
monuments historiques en Auvergne-Rhône-Alpes sur les 43 600 du territoire national.

139
musées en Auvergne-Rhône-Alpes sur les 1 218 du territoire national.

5
centres dramatiques en Auvergne-Rhône-Alpes sur les 35 du territoire national.

L'ÉTAT DÉPLOIE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT CULTUREL

Plusieurs projets d'envergure nationale ou régionale sont en cours ou programmés. Les plus significatifs représentent près de 45 M€ d'aides de l'État pour plus de 180 M€ de travaux :

- Construction du bâtiment de la scène nationale de Clermont-Ferrand avec 6 M€ de l'État sur un coût global de 32 M€ (ouverture prévue en 2020),
- Construction du bâtiment d'archives départementales de l'Isère à Saint-Martin- d'Hères avec 3,2 M€ de l'État sur un coût global de 32 M€,
- Rénovation de l'ancien musée Guimet à Lyon et transformation en atelier danse avec 4,5 M€ de l'État sur un coût global de 16 M€,
- Rénovation du musée savoisien à Chambéry avec 3,5 M€ de l'État sur un coût global de 17M€,
- Restauration et reconversion de la chapelle Sainte-Marie (Annonay) en atelier chorégraphique.

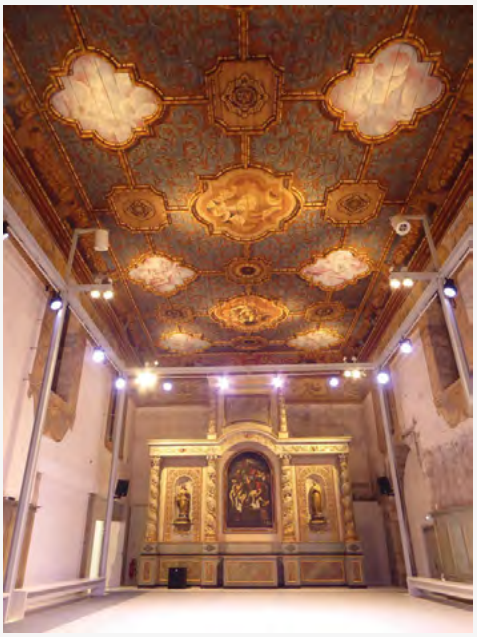

© DRAC ARA - La chapelle Sainte-Marie - Annonay (Ardèche)

L'ÉTAT LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET VEILLE À LA PROTECTION, LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DE TOUS

LA LUTTE CONTRE LES GAZ À EFFET DE SERRE

Dans le cadre de l'action nationale de contrôle des détenteurs d'équipements utilisant des fluides frigorigènes et du plan climat, la DREAL a réalisé une importante action coordonnée de contrôle :

- 29 établissements ont été contrôlés : entrepôts frigorifiques, industries agroalimentaires, supermarchés, hôpitaux...
- 54 non-conformités ont été relevées et 43 observations formulées avec sensibilisation des exploitants aux impacts sur le climat de leurs installations.

L'enjeu est très fort : les fuites connues des établissements contrôlés représentent 2,5 tonnes de fluides chaque année, ce qui équivaut aux émissions de CO2 d'un cortège de 1 250 voitures effectuant le tour de la terre.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

> Les contrôles sur le dispositif antipollution AdBlue

Le dispositif AdBlue permet grâce à l'injection d'un produit dans le système d'échappement, de réduire le volume d'oxyde d'azote en sortie des pots d'échappement des véhicules à moteur diesel. Il limite ainsi les émissions polluantes des camions. Certains transporteurs utilisent des systèmes de neutralisation de ce dispositif afin d'être plus concurrentiel en économisant sur le produit (environ 3 000 € par véhicules). Cette fraude est passible d'une amende de 7 500€.

En 2018, la gendarmerie nationale et les contrôleurs des transports terrestres de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ont conduit plusieurs opérations de contrôle des transports de marchandises : sur 786 véhicules lourds contrôlés, 94 présentaient une panne ou une fraude sur ce dispositif.

© DREAL ARA

Chaque année, environ 1 500 opérations sont organisées pour contrôler 12 000 véhicules et veiller au respect des réglementations (sécurité routière, conditions de travail, pollution de l'air...).

Des contrôles au sein d'environ 500 entreprises de transport par an complètent ces contrôles routiers.

Les Écoquartiers, outils privilégiés pour lutter contre le changement climatique

Auvergne-Rhône-Alpes compte 22 écoquartiers dont 4 labellisés en 2018. Instrument de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique, le dispositif *Écoquartier* encourage, accompagne et valorise les projets d'aménagement et d'urbanisme durables. C'est une démarche volontaire des collectivités qui pilotent un projet d'aménagement en renouvellement, en milieu urbain comme en milieu rural.

LES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

La région Auvergne-Rhône-Alpes est concernée par 53 PPRT.

En 2018, l'État a engagé un peu plus de 28 M€ (hors crédits d'impôt) pour financer les mesures de réduction du risque à la source, les mesures foncières et l'accompagnement des travaux de protection des logements.

Le contrôle et la surveillance des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

1 656
visites d'inspections.

124
arrêtés d'autorisation ou enregistrements proposés.

74
sanctions prononcées.

70
infraction relevées.

CONTRÔLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

> Dans le domaine végétal

La DRAAF a un rôle opérationnel dans la lutte contre les organismes nuisibles à la santé des végétaux comme la sharka, le capricorne asiatique, le campagnol. Elle met également en œuvre des dispositifs favorables à une moindre utilisation des produits phytosanitaires.

© DRAAF ARA

> Dans le domaine animal

La DRAAF apporte son concours au niveau départemental, notamment dans la mise à jour des plans d'intervention sanitaire d'urgence (lutte contre les épizooties par exemples). Dans le cadre du sommet de l'élevage de Cournon-d'Auvergne, la DRAAF a ainsi organisé un colloque sur le plan *ÉcoAntibio* pour sensibiliser les acteurs sur la nécessité de freiner le développement de l'antibiorésistance en élevage.

APPROBATION DU 3ÈME PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

Construit avec de nombreux partenaires, ce plan a été signé le 18 avril 2018 par le préfet de région et le directeur général de l'Agence régionale de santé. Feuille de route des quatre prochaines années, il promeut un environnement toujours plus favorable à la santé et tend à réduire les inégalités de santé d'origine environnementale.

Il porte l'ambition de mieux prendre en compte les incidences de l'environnement sur la santé dans l'ensemble des politiques publiques et propose des outils structurants pour aider les collectivités locales à intégrer la santé environnement dans leurs politiques et leurs pratiques.

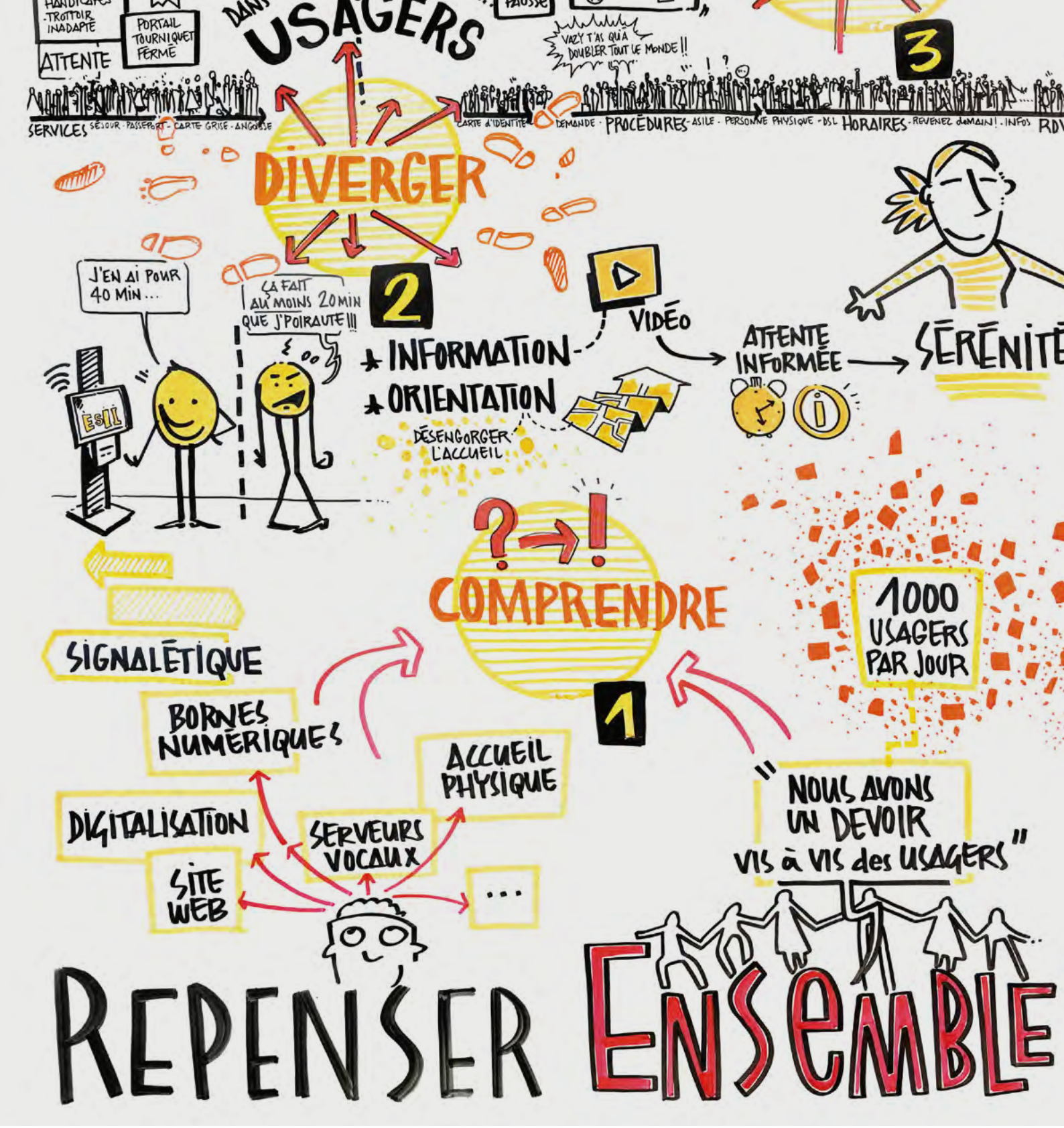

L'ÉTAT **INNOVE** ET DÉVELOPPE LE **NUMÉRIQUE**

L'ÉTAT DÉVELOPPE LE NUMÉRIQUE AU BÉNÉFICE DES USAGERS

FRANCE NUM : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TPE-PME

Lancée en octobre 2018 par le gouvernement en partenariat avec Régions de France, cette initiative répond à un enjeu fort. En effet, selon une étude du Lab Bpifrance, 1 entreprise sur 5 est vouée à disparaître si elle ne s'empare pas de ce sujet d'ici trois ans.

Ce dispositif repose sur 3 leviers :

- Une marque forte pour fédérer les acteurs de l'écosystème visé,
- La création et l'animation d'un réseau d'activateurs répartis sur toute la France et chargés de conseiller les entreprises dans leur transformation numérique,
- Un portail internet FranceNum.gouv.fr offrant des contenus d'information et de sensibilisation ainsi qu'une mise en relation directe avec l'un des mille-cinq-cents activateurs France Num.

Le réseau régional de 120 activateurs, animé par la DIRECCTE, a été mobilisé en 2018 pour conseiller les entreprises.

LES *MICRO-FOLIES*, LES MUSÉES NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ

Les *Micro-folies* ce sont des musées numériques, des Fab-labs et des espaces scéniques et de convivialité. Dans le cadre du plan *Culture près de chez vous*, le ministère de la Culture a déployé deux-cents *Micro-folies* sur les territoires prioritaires pour accompagner les collectivités volontaires.

En Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreuses villes et départements ont manifesté leur intérêt pour ce programme. La ville de Bourg-en-Bresse y a notamment adhéré en 2018 et sa *Micro-folies* est la première à développer à la fois un volet sédentaire et un volet itinérant.

Un chargé de mission Transformation numérique à la préfecture de région

Nommé en septembre 2018, le chargé de mission Transformation numérique a pour mission de proposer et piloter une stratégie régionale de la transformation numérique, de favoriser la mise en réseau des services de l'État en région et de diffuser une culture de l'innovation.

En 2018 il a mis en place et développé l'usage de la plateforme démarches-simplifiées.fr et créé *Terramedia*, nouvel outil collaboratif des services de l'État.

DES SERVICES EN LIGNE POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES AGRICULTEURS

Plusieurs portails d'information ont vu le jour en 2018 pour aider les agriculteurs. C'est le cas de *Viti-plantation* et *Viti-investissement* pour des aides à la restructuration du vignoble et les aides à l'investissement, ou de *Télécalam* pour faciliter les demandes d'indemnisation suite à des calamités agricoles.

Informer et accompagner les jeunes dans leur pratique numérique

Le déploiement du site internet *La boussole des jeunes* (boussole.jeunes.gouv.fr) par la DRJSCS, couplé au dispositif *Promeneurs du net* de la Caisses d'allocations familiales sur le territoire de Lyon a permis de développer une présence éducative sur les réseaux sociaux.

NUMÉRIQUE ET INNOVATION DANS L'ADMINISTRATION : LES NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL

LES LABORATOIRES D'INNOVATION, NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL ET MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES USAGERS

Développés dans de nombreux pays (Danemark, États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Chili...), les laboratoires d'innovation publique, ou labs, apportent une réponse rapide et concrète aux enjeux de transformation de l'administration.

Au sein ou en dehors d'une institution, les labs proposent à la fois un espace dédié et des méthodes créatives pour expérimenter de nouvelles façons de réfléchir et de faire et diffuser une culture de l'innovation auprès des agents publics. Mis en place aujourd'hui par de nombreuses administrations, si ces labs diffèrent par leurs méthodes, leurs champs d'actions ou leurs modes d'animation, ils ont pour objectifs communs de mobiliser les acteurs autour d'approches centrées sur les utilisateurs, avec des tests rapides de solutions simples et innovantes.

L'innovation publique dans l'administration, c'est quoi ?

«[...] De nouvelles approches se développent. Regroupées sous le vocable *Innovation publique*, ces approches placent la créativité et la prise en compte de l'usager au cœur de leurs logiques d'action. Elles invitent à repenser le rapport des administrations au terrain et la conception des politiques publiques »

(Source : le portail de la transformation de l'action publique / www.modernisation.gouv.fr)

Les laboratoires d'innovation publique de l'État en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Lab @RCHIPEL, laboratoire d'innovation de la préfecture de région accompagne des projets destinés à moderniser l'action publique et à structurer et partager les données publiques. En 2018, 20 projets ont été accélérés, 5 incubés et plus de 1 000 personnes ont été en contact avec le Lab @RCHIPEL.

Pôle emploi dispose également de son laboratoire d'innovation et le Dre'Lab de la DREAL a été lauréat du fond innovation ressources humaines du ministère de l'action et des comptes publics.

© SGAR ARA

ÉVÉNEMENT COLLABORATIF SUR LES DONNÉES PUBLIQUES : LE PREMIER OPEN-DATA-CAMP RÉGIONAL

Cette réflexion collective organisée en 2018 par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes avec des bureaux d'études, collectivités, porteurs de projets et développeurs, a permis de trouver des solutions pour optimiser la diffusion et la ré-utilisation de ses données publiques.

Composé de plusieurs ateliers créatifs dans lesquels les participants développent librement leurs idées et solutions innovantes, cet Open-data-camp a permis de présenter l'ensemble des données environnementales (géographiques, statistiques, documentaires) diffusées par la DREAL et de trouver des solutions pour mieux répondre aux besoins des ré-utilisateurs.

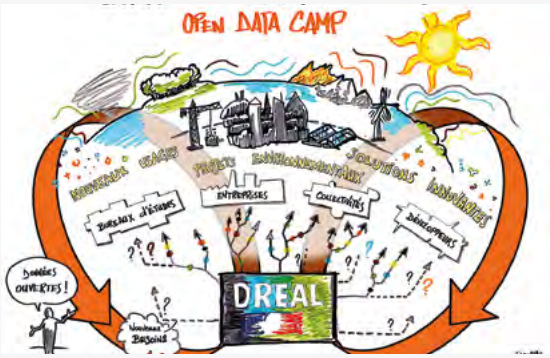

datARA Données publiques ouvertes en Auvergne-Rhône-Alpes

DATARA : L'OUTIL DU PRÉFET DE RÉGION POUR L'OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES

Maillon essentiel de la politique nationale de diffusion et de partage des données des services publics en région, datara.gouv.fr est une plateforme numérique qui centralise l'ensemble des données ouvertes (open data) des services publics régionaux.

Animé par la préfecture de région, *DatARA* est la première infrastructure de données géographiques françaises à s'enrichir de données non géographiques et à proposer à la société civile un véritable portail open data.

Les acteurs publics concernés souhaitent désormais renforcer leur coordination dans la collecte et la mutualisation des données afin de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un exemple en matière de transparence et de modernisation des services publics.

DatARA est un projet accéléré au sein du Lab @RCHIPEL, laboratoire d'innovation de la préfecture de région.

D'AUTRES PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2018 PAR LES LABORATOIRES D'INNOVATION PUBLIQUE DE L'ÉTAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

> C'Conforme

Destinée aux personnes à mobilité réduite, cette application numérique facilite l'accès aux informations relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public.
C Conforme a reçu le Grand prix du concours futurs publics 2018.

> Happy Fle

Happy Fle est une application smartphone conçue pour et avec des réfugiés pour faciliter leur apprentissage du français. Gratuite, elle permet au bénéficiaire de s'entraîner à travers des situations de tous les jours.

> L'open data et vous

Ce module de e-formation sur l'open data disponible en ligne gratuitement a été co-construit avec des utilisateurs. Il permet aux agents publics d'acquérir un premier niveau de connaissances sur l'open data et ses implications au quotidien.

> Objectif emploi

Cette réflexion collective organisée à la demande de la DIRECCTE par le Lab Pôle emploi et le Lab @RCHIPEL avec des demandeurs d'emploi et des employeurs a permis de prototyper et tester des solutions destinées à faciliter l'accès à l'emploi. Plusieurs projets ont vu le jour dont le portofolio de compétences pour remplacer le CV en Savoie, ou la création de portraits emploi connectés en alternative aux CV ou en Haute-Loire.

> Sprint créatif Délégués du préfet

Avec la préfecture de région et le Lab @RCHIPEL, la DRDJSCS a invité les délégués du préfet à participer à un sprint créatif.
20 participants ont proposé et prototypé la réalisation d'un outil numérique de mise en réseau.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Conception et réalisation : Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes
Secrétariat général pour les affaires régionales
Mai 2019